ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sur le devenir des ateliers SNCF de Béziers

Question écrite n° 3174

Texte de la question

M. André Chassaigne interroge Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur le devenir des ateliers SNCF de Béziers. Alors que la SNCF s'apprêtait à annoncer la fermeture des ateliers en décembre 2016 avec le déplacement des charges de travail actuelles sur d'autres sites, la mobilisation conjointe des employés du site et des citoyens de Béziers a fait infléchir la décision. Le directeur de la région SNCF Occitanie a annoncé, le 19 décembre 2016, le maintien du site existant avec l'arrivée de nouvelles charges, dont la création d'un tour en fosse, un centre d'ecodetagage et la rénovation du train jaune à l'identique en lien avec le site SNCF de Villefranche-de-Conflent. Le 22 juin 2017, à l'occasion de la visite du site par Mme Carole Delga, présidente de la région Occitanie, les cheminots et leur organisation syndicale ont démontré la pertinence de ce site industriel tant par le rajout d'autres charges potentielles que par des propositions en matière de développement de l'emploi industriel et de la formation professionnelle. Béziers est la neuvième commune la plus pauvre de France d'après le dernier rapport de l'étude Compas commandé par l'INSEE et relevé par l'Observatoire des inégalités et le Centre d'observation de la société, avec 43,7 % de la population en dessous du seuil de pauvreté. Chez les moins de 30 ans, ce taux s'élève à plus de 50 % ! Ainsi, seuls 40,1 % des ménages habitant sur l'aire urbaine de Béziers sont imposables. Le chiffre brut du chômage est de 15 % parmi les actifs en 2016, pour une moyenne nationale se situant autour de 10 % environ. Il est de 21,9 % pour la tranche des 15-64 ans, et de 16 % pour les 15-54 ans, tranche considérée comme la plus active. C'est dans ce contexte que se placent l'avenir et le développement du site des ateliers SNCF de Béziers. Or, malgré ses propres annonces antérieures et la volonté de la région Occitanie, la SNCF affiche de nouveau des velléités de fermeture. Au regard de ces éléments et de la gravité de la situation sur la ville de Béziers, une attention particulière devrait être apportée à ce site. Des engagements concrets en matière de développement de ces ateliers de maintenance et de ses sous-traitants permettraient d'envisager l'avenir de ce site plus sereinement. Des projets industriels innovants seraient de nature à dynamiser l'emploi industriel, en cohérence avec la formation professionnelle et l'apport des lycées techniques de Béziers et de Villefranche-de-Conflent. Pour exemple, la rénovation à l'identique du Train jaune, matériel et ligne SNCF en cours de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO, pourrait pallier l'inquiétude légitime des cheminots et de leurs organisations syndicales. Il lui demande son intervention pour que des mesures soient prises afin d'assurer un avenir pérenne du site SNCF de Béziers.

Texte de la réponse

Les ateliers SNCF de Béziers assurent la maintenance de pièces de matériel ferroviaire (contacteurs situés dans les coffres de motrices électriques) et de locomotives pour le fret et l'infrastructure, comptent une trentaine d'agents de production. En prenant en considération l'ensemble du site ferroviaire de Béziers (400 cheminots présents tous métiers confondus), il convient toutefois de noter que, si les ateliers ont vu leur effectif décroître, d'autres activités ont vu le jour, comme le centre national des archives, ou ont progressé, comme le centre de relation clients « ligne directe ». Le devenir des ateliers SNCF de Béziers fait l'objet d'une attention particulière de l'entreprise depuis plusieurs années. Fin 2016, la direction Occitanie de SNCF Mobilités a ainsi lancé des

études afin d'examiner les perspectives de diversification des activités de ceux-ci. Parmi les pistes évoquées, deux ont fait l'objet d'une attention particulière : le développement d'une activité de reprofilage des essieux et la création d'une zone de « détagage ». Pour la première piste, les études ne sont pas encore finalisées, tandis que, pour la seconde, une convention de financement est en cours de signature avec le Conseil régional d'Occitanie. Par ailleurs, une réflexion a été engagée avec le Conseil régional pour envisager la création d'un centre de démantèlement du matériel ferroviaire arrivé en fin de vie. Cette activité, possible sous réserve de trouver un partenaire industriel spécialisé dans ce domaine, correspond à un réel besoin, car il n'existe actuellement en France que très peu de centres de ce type. En ce qui concerne la maintenance du Train Jaune, la priorité a été donnée au site historique de Villefranche-Vernet les Bains, situé sur la ligne sur laquelle ce train circule. Pour ce qui est de la rénovation à l'identique d'un matériel plus que centenaire, les études lancées en juin 2017 pour en vérifier la faisabilité technique s'achèveront au cours du premier semestre 2018. Si cette faisabilité est confirmée et si les financements nécessaires sont réunis, les travaux pourraient être réalisés sur le site de Villefranche-Vernet les Bains, les ateliers de Béziers intervenant alors en appui.

Données clés

Auteur : M. André Chassaigne
Circonscription : Puy-de-Dôme (5e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 3174
Rubrique : Transports ferroviaires
Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 21 novembre 2017, page 5713
Réponse publiée au JO le : 20 mars 2018, page 2396